

Initiateur Public Handicap Mental et Psychique (DIHMP)

OBJECTIFS VISES

Améliorer l'accueil de ce public au sein du club, les mettre en activité en apportant les notions fondamentales pour une pratique ludique et sans risque tout en favorisant la mise en place d'un projet.

PUBLICS ET PRE-REQUIS

- Licence FFBAD.
- Titulaires de l'Animateur Bénévole 2 Adultes ou Jeunes ou équivalent.
- Titulaires de l'Entraîneur Bénévole 1 ou équivalent.
- Titulaire d'une carte professionnelle.
- Pour tout autre profil, une demande motivée doit être adressée à lalla.talhaoui@ffbad.org

Effectifs de la formation : 6 à 12 stagiaires.

LIEU, DATE & DUREE

- 15H de formation du mercredi 14 (9h-19h) au jeudi 15 novembre 2018 (08h30h-16h) à Ussel (19).

MODALITES D'INSCRIPTION

- Via le formulaire d'inscription dédié
- Avant le **vendredi 19 octobre 2018** à Lalla Talhaoui, lalla.talhaoui@ffbad.org

TARIF ET PRESTATIONS

- Les frais pédagogiques s'élèvent à 300€.
- Les frais annexes sont à la charge du stagiaire.
- Un devis peut être remis sur demande.

Pour les salariés, ces frais peuvent être pris en charge par votre OPCA, sous réserve que votre employeur en fasse la demande au moins 1 mois avant le début de la formation.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Séances de formation en salle de cours et en gymnase.
- Mise en situation avec public.
- Apports théoriques.
- Remise de documentation.

Responsable pédagogique : Sonia DURIER, formatrice à FormaBad, titulaire du BEES 2 option Badminton.
Formateur : François BRUA, membre de la commission badminton à la Fédération Française de Sport Adapté.

PROGRAMME

- Accueillir, connaître, orienter les pratiquants :
 - ✓ s'approprier les caractéristiques spécifiques du public Handicap Mental et Psychique.
 - ✓ appréhender la pratique sportive du public Handicap Mental et Psychique dans son environnement.
 - ✓ appréhender les aspects physiques du badminton avec ce public.
- Encadrer les publics :
 - ✓ mobiliser des notions de pédagogie.
 - ✓ proposer un échauffement adapté.
 - ✓ appréhender et adapter le matériel au public.
 - ✓ mettre en place une séance d'initiation avec ce public.
 - ✓ observer spécifiquement ce public.
- Intégrer son activité dans le fonctionnement de la structure :
 - ✓ appréhender l'environnement institutionnel du public Handicap Mental et Psychique
 - ✓ identifier l'environnement social et sportif de ce public.
 - ✓ appréhender la notion de projet en lien avec ce public.

SUIVI ET EVALUATION

- Les stagiaires seront évalués durant la formation lors de la mise en œuvre de séances avec un public spécifique.
- Un questionnaire à chaud sera remis aux stagiaires ainsi qu'une attestation de fin de formation.